

PROCURATION A L'AG ORDINAIRE 2023 (ci-dessous)

ci-joint (dans tous les cas vous devez la renvoyer)

Après l'avoir signée et en portant la mention BON POUR POUVOIR, la faire parvenir :

- soit à un membre de l'AFESA de votre choix présent à l'AG ORDINAIRE,
- soit au secrétariat (par courrier à l'adresse du secrétariat ou transmission par mail après l'avoir scanné à ag-2023@afesa.com).



POUVOIR à RETOURNER AVANT LE 1^o DECEMBRE 2023
(à AFESA 8, rue des Primevères 38180 - SEYSSINS - France
ou par mail après l'avoir scanné à ag-2023@afesa.com)

POUVOIR AG ORDINAIRE

Pouvoir à donner à la personne de votre choix (membre de l'AFESA) si vous ne pouvez participer à l'A.G. ORDINAIRE du samedi 2 décembre 2023 à Annecy ou à laisser en blanc et à renvoyer au secrétariat.

NOM:.....Prénom:.....

Entraîneur, membre de l'AFESA 2022/2023 donne pouvoir à :.....

(membre de l'AFESA) pour me représenter lors de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AFESA du 2 décembre 2023 et de prendre part aux votes proposés à l'ordre du jour.

Fait àle

Faire précéder de la mention « Bon pour pouvoir »

Signature obligatoire